

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 18303

présenté par

Mme Faucillon et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE 8

- I. – Supprimer l’alinéa 11.
- II. – En conséquence, à l’alinéa 25, supprimer les mots :
« , les mots : « un âge » sont remplacés par les mots : « un des trois âges » et ».
- III. – En conséquence, procéder à la même suppression à l’alinéa 34.
- IV. – En conséquence, supprimer les alinéas 46 et 54.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer la fixation des trois bornes d’âge de départ anticipé pour les carrières longues et très longues.